

Immigration à Mayotte: Des sénateurs proposent de "remplacer" le visa Balladur



Des sénateurs ont mené une mission à Mayotte et sont revenus très préoccupés par la situation migratoire dans l'île et aux Comores. *"Des dizaines, voire des centaines meurent chaque année lors de la traversée entre l'île d'Anjouan et Mayotte"*, a déploré le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, qui a présenté mercredi à la presse le rapport de la mission.

L'actualité récente ne lui donnera pas tort. Rien que ses deux derniers mois, deux naufrages de kwassa-kwassa avec à bord des clandestins comoriens ont provoqué plusieurs dizaines de morts et de disparus au large de Mayotte (lire [ici](#) et [là](#)).

La principale préconisation des sénateurs est de revenir sur le "très restrictif" visa Balladur, en place depuis 1995. *"Il n'y a pas d'autre solution que de revoir nos relations avec les Comores pour maîtriser l'immigration"*, explique Jean-Pierre Sueur. Le visa Balladur est *"tellement contraignant"*, explique-t-il, que *"presque personne ne peut passer légalement. Il ne faut pas le supprimer mais le remplacer par un autre plus réaliste et plus efficace"*, a-t-il indiqué à Médiapart.

Ouvrir un espace de régulation à l'intérieur des Comores

Christian Cointat, sénateur UMP qui a participé à la mission, estime que *"ce visa ne protège rien du tout"*. Il propose de remplacer le "visa Balladur" par un visa délivré aux détenteurs d'un passeport comorien. Ceci *"pour ouvrir un espace de circulation à l'intérieur des Comores"*, y compris Mayotte, soutient-il. *"Ce signe en direction de l'Etat comorien permettrait au moins de savoir qui est sur le territoire de Mayotte"*, explique le sénateur UMP, qui s'est aussi exprimé en faveur d'*"une coopération sérieuse avec les Comores"*.

"L'objectif n'est pas de renoncer à une politique de régulation de l'immigration, mais de la coupler avec une nouvelle politique de coopération régionale", précisent les rapporteurs. Les sénateurs proposent également au gouvernement de construire un nouveau centre de rétention administrative et de renforcer l'effectif de la police aux frontières.

Judi 19 Juillet 2012 - 16:58

Gabriel Kenedi

Notez

Source :
<http://www.zinfos974.com>